

Entretien avec Eddy Lacroix, infirmier de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

Quel a été votre parcours pour accéder au métier d'infirmier et pourquoi avoir choisi d'exercer ce métier ?

Je suis infirmier diplômé d'État depuis le 22 novembre 2005. Après une dernière année d'études orientée vers la santé publique et les soins psychiatriques puis, un stage de fin de formation en unité fermée de pédopsychiatrie, j'ai débuté ma carrière professionnelle, au sein d'un service d'accueil des urgences psychiatriques à Lons-le-Saunier.

J'ai pu mesurer à quel point certains adolescents étaient dans un état de souffrance psychique intense. Ces jeunes m'ont fortement interpellé. De plus, au cours de mes études d'infirmier, j'ai eu l'opportunité de réaliser deux stages en milieu scolaire auprès de professionnels de santé d'un rare engagement dans le cadre de leurs missions. Puis, j'ai réalisé un travail de fin d'études sur la dépression de l'adolescent en milieu scolaire. C'est donc naturellement que les choses se sont imposées à moi : m'orienter vers la prise en charge, en amont, de ces adolescents en souffrance, en travaillant au sein d'un établissement scolaire.

Après un court exercice en milieu hospitalier et moins d'un an après l'obtention de mon diplôme d'État, j'ai adressé une candidature spontanée à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Jura pour exercer, tout d'abord, en qualité de contractuel. Une opportunité s'est rapidement présentée et j'ai donné ma démission de la fonction publique hospitalière où j'étais fonctionnaire stagiaire.

Le 1^{er} septembre 2006, j'ai été nommé au lycée polyvalent Paul-Émile Victor de Champagnole en qualité d'infirmier de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. J'ai débuté sous contrat durant une année puis, après l'obtention du concours de l'Éducation nationale en juin 2007, j'ai été nommé au lycée professionnel Le Corbusier au 1^{er} septembre 2007. Je n'ai pas souhaité changer d'établissement scolaire depuis cette date puisque je m'épanouis pleinement au sein d'une communauté éducative particulièrement engagée au service de l'élève.



Quelles sont les principales missions dont vous avez la charge aujourd'hui au sein de l'établissement ?

Au quotidien, mes missions sont vastes et particulièrement variées :

- entretien d'écoute, d'accompagnement, soins ;
- conseils en santé ;
- accueil de jeunes en situation de handicap ;
- montage de dossiers administratifs
- développement d'actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- veille sanitaire ;
- recherches épidémiologiques ;
- conseils auprès de l'ensemble des membres de la communauté éducative ;
- liaisons avec le médecin scolaire, le service social scolaire, l'ensemble des partenaires extérieurs à l'Éducation nationale (services hospitaliers, médecins spécialistes, Maisons d'enfants à caractère sociale ;
- conseils en matière de sécurité dans les ateliers en lycée technique ;
- services judiciaires.
- dépistages infirmiers obligatoires ;
- suivi de l'état de santé des élèves ;

J'assure également des missions spécifiques qui m'ont été confiées par le chef d'établissement ou l'institution, dans la cadre de mon statut de cadre A de la fonction publique d'État :

- contribution à la formation initiale et continue des personnels du lycée ;
- préparation et participation à la mise en place de dispositifs adaptés en cas d'évènements graves survenant au sein de la communauté éducative ;
- accueil, encadrement, formation et évaluation des étudiants en soins infirmiers ;
- coordination et gestion administrative des avis médicaux pour les travaux réglementés ;
- accompagnement et tutorat des personnels infirmiers contractuels ou stagiaires nommés à l'Éducation nationale ;
- coordination et gestion administrative des aménagements aux examens ;
- coordination et gestion des projets d'accueil individualisés, des projets personnalisés de scolarisation ;
- animation et coordination du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ;
- encadrement et évaluation des auxiliaires de vie scolaire ;
- personnel ressource en cas de déclenchement par l'inspecteur d'académie de la cellule d'écoute départementale ;
- coordination et cogestion avec les professeurs principaux des plans d'accompagnement personnalisé ;
- correspondant Service d'aide pédagogique à domicile (SAPAD) de l'établissement.
- coordination du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ;

Exercer au sein d'un établissement scolaire, c'est occuper également les fonctions de conseiller technique auprès du chef d'établissement dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'hygiène en qualité de cadre A de la fonction publique d'État. J'ai une autonomie professionnelle qui nécessite des prises de décisions avec une évaluation qui engage ma propre responsabilité dans chacun de mes actes.

Comment se répartit votre temps de travail ? Pourriez-vous expliquer comment se déroule une journée type ?

Il n'y a pas de journée-type à proprement dite puisque cela dépend des consultations libres qui se présentent à moi au cours de la journée.

Mon temps de travail se répartit sur 44 heures par semaine dont quatre laissées à mon appréciation pour l'étude de dossiers, l'élaboration d'actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'étude de données épidémiologiques, la participation à des réunions comme les conseils de classe par exemple.

Travaillant dans un établissement avec internat, mes journées débutent parfois à 9 heures et se terminent à 21 heures. Exercer dans un seul établissement me permet d'être présent du lundi après-midi au vendredi en fin de journée. J'ai trois nuits d'astreinte, de 21 heures à 7 heures, et je reviens travailler en soirée avant celles-ci. Cela me permet d'assurer un suivi des élèves internes qui ont des besoins spécifiques. Le temps n'est pas appréhendé de la même façon, j'ai ainsi la possibilité de mettre en place des entretiens de suivi et d'accompagnement ou plus techniquement, de préparer les traitements médicamenteux pour les élèves.

Avec qui travaillez-vous au quotidien ?

Je travaille avec l'ensemble des membres de la communauté éducative : familles et familles d'accueil, tuteurs, éducateurs, élèves, enseignants, chef d'établissement, personnels de vie scolaire, enseignants, médecin scolaire, administratifs, agents techniques, sans distinction de statut ; mais également de nombreux acteurs extérieurs à l'établissement scolaire : Maisons d'enfants à caractère social (MECS), DSDEN, services hospitaliers généraux ou spécialisés le cas échéant.

Le lien quotidien avec le chef d'établissement, les collègues de la vie scolaire et les enseignants est indispensable pour faire le point sur les dossiers ou situations en cours. Au cours d'une journée, je peux aussi bien accueillir le médecin scolaire pour l'accompagner dans la réalisation des visites médicales obligatoires ou ponctuelles (suite à mon diagnostic infirmier et sur mon orientation), accompagner un collègue enseignant dans la prise en charge d'un élève en difficulté, apporter mon expertise au chef d'établissement ou accueillir une famille en difficulté. Je peux également avoir des actions d'éducation à la santé programmées auprès de classes définies en concertation avec les collègues enseignants, ou apporter mon concours au développement de projets citoyens avec plusieurs collègues enseignants ou de vie scolaire.

Quelles sont vos principales satisfactions par rapport à votre métier ?

Au quotidien, ce métier est une source de satisfaction permanente qui est liée à la fois à l'autonomie professionnelle qui est la mienne, pour prendre en charge et accompagner les adolescents, mais également pour créer du lien avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.

La démarche de projets permanents est également une grande source d'épanouissement. Il y a aussi le sentiment d'être une personne ressource pouvant apporter son expertise, son regard et son analyse de soignant au sein de l'établissement. Être acteur de santé de proximité pour certains jeunes qui n'ont pas la possibilité d'avoir un accès aux soins, en particulier d'écoute et de relation d'aide, dans un cadre apaisant est particulièrement motivant pour moi.

L'accompagnement, le conseil et l'écoute auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative sont particulièrement enrichissants.

L'exercice en collaboration, dans le respect des fonctions et des obligations inhérentes à chacun (secret professionnel notamment), est source de motivation. La reconnaissance également d'un jeune ou de sa famille est importante, même si bien évidemment ce n'est pas le but initial recherché. Cela apporte une satisfaction supplémentaire. Elle réside aussi dans le fait d'avoir fait en sorte de tout mettre en œuvre pour traiter une situation délicate ou dans la gestion d'un dossier administratif. La satisfaction est subjective mais elle repose parfois dans le regard ou le sourire d'un jeune venu en consultation et qui en repart plus apaisé par exemple ou dans le fait d'avoir analysé une situation et trouvé des pistes qui nous semblent les plus adaptées.

Qu'est-ce-qui vous motive dans ce métier ?

La motivation est multiple. C'est le sentiment d'être utile en arrivant à mon bureau le matin, mais aussi la volonté d'exercer au sein d'une communauté éducative et d'en avoir toute sa place, ou encore, le sentiment d'apporter une aide et des pistes à chaque jeune dans sa construction à trouver des réponses en lui et d'adopter une démarche responsable dans le domaine de sa santé mais aussi dans l'exercice de sa citoyenneté.

C'est enfin le fait d'exercer aux côtés d'acteurs qui ne sont pas dans le même champ de compétences et que chacun puisse ainsi être complémentaire de l'autre.